

Déclaration liminaire

Conseil Supérieur de l'Éducation du lundi 18 mai 2020



Nous nous retrouvons à la veille d'un week-end avec une quinzaine de textes à étudier qui ne seront pas votés. Des textes qui ne sont pas anodins puisqu'ils actent le caractère exceptionnel des examens de cette fin d'année scolaire pas comme les autres. Il a été question de trouver la moins mauvaise des solutions pour les candidats, avec la bienveillance au cœur des réflexions. Nous pouvons la voir s'exercer particulièrement dans le texte concernant les examens de la voie professionnelle. 4 semaines est raisonnable et ne lèsera aucun jeune. Pourtant, à l'ordre du jour aucun texte ne vise les élèves de première.

Alors, nous interrogeons le caractère de cette bienveillance qui animerait l'écriture des textes. Aurait-elle des limites ? Elle ne semble pas en avoir pourtant, en répondant aux inquiétudes des jeunes et des familles du secteur privé, en permettant une telle tolérance aux officines privées des voies générale, professionnelle et technologique. Les jurys seront face au déclaratif des établissements hors contrat comme des CFA maison. Est-ce véritablement juste et égalitaire pour l'ensemble de tous les candidats en établissements publics comme pour les candidats libres ? Oui, ce précédent nous inquiète et nous indigné.

Pour les candidats du Bac 2021 c'est une toute autre affaire dans un lycée en pleine réforme. Nous sommes de nombreux membres présents à demander l'annulation de l'oral de français et des aménagements dans l'usine à gaz des différentes notes qui devront constituer la collante de l'année prochaine.

Une nouvelle fois, nous vous adressons cette demande, pourquoi donc la bienveillance n'est-elle pas de mise pour les élèves de première ? Pourquoi maintenir une telle pression certificative, avec une épreuve orale de français difficilement et mal préparée qui devrait se tenir dans un mois ? avec des E3C1 pour un nombre conséquent d'élèves, non passées ou avec une note à zéro toujours présente ? Et des moyennes de moyennes prévues avec E3C1 et E3C3 pour arriver à la note E3C2 ? Rappelons que ce système s'appliquera également aux établissements hors contrat.

Que se passera-t-il l'an prochain, au moment de s'inscrire dans Parcoursup, qui maintient mordicus son caractère discriminatoire par la présence notamment du lycée d'origine ?

Nous l'avons déjà évoqué, la continuité pédagogique, découverte et mise en œuvre dans l'urgence soulève de nombreuses inégalités et difficultés. Attelons-nous à préparer septembre et l'ensemble de l'année prochaine, pensons l'aménagement des programmes, l'accompagnement dans l'Éducation nationale comme dans l'enseignement supérieur.